



Section CGT, CDIS de Savenay

20 avril 2020

Il est temps de rétablir certaines vérités !

Réquisition ! Le mardi 17 mars vous avez voulu faire valoir le droit de retrait car face à la pandémie, la France est en confinement et à ce jour aucune prévention n'est mise en place par La Poste pour protéger ses agents. **La direction vous a dit que vous étiez réquisitionné et c'est entièrement FAUX, La Poste pense surtout à distribuer les colis qui arrivent en masse au détriment de la santé des agents !**

FAUX

La Poste au niveau national avait un stock de près de **30 millions de masques** depuis la grippe H1N1 de 2009, mais a commencé à les distribuer que fin mars alors que beaucoup de guichetiers et personnels cabine notamment les réclamait. (la RH groupe a quand même dit qu'il ne fallait pas que le chiffre du stock se sache par peur de se faire réquisitionner) **Serait-ce grave de donner des masques à nos soignants dans cette période de pandémie meurtrière !?**

SCANDAL

Sur l'établissement, la médecine du travail et la CGT lors du CHSCT sur l'Evaluation des Risques Professionnels de jeudi 16 avril ont préconisé le port du masque au moins lors du tri colis car la distance d'1 mètre ne peut être respectée. Pour certains vous faites le choix de ne pas les prendre car vous ne vous sentez pas bien avec ce port de masque. C'est un fait, mais si vous ne le faites pas pour vous, peut-être pouvez vous le faire pour les autres.

Beaucoup minimise cette pandémie qui a fait pour l'instant 20 000 morts en France. Si le stock de masques de Savenay n'est pas utilisé, peut-être qu'il pourrait être décidé de le donner aux soignants de notre région.

Depuis le début du confinement il y a un CHSCT toutes les semaines, parfois 2 et pour la CGT et notre élue Juline, le but est bien de garantir la santé des agents et de mettre en place des organisations qui garantissent la santé face à cette pandémie.

Il y a actuellement un mépris total de la direction face aux élus CHSCT,

La Poste ne respecte aucun délai sur la forme des CHSCT.

Jeudi soir les élus ont reçu à 20h30 un document de 43 pages sur la nouvelle organisation à 4 jours à étudier pour le CHSCT

de vendredi 14h30 ! Alors que le délai doit être de 7 jours

pour étudier les documents. Lors du CHSCT de vendredi

les élus n'ont pas refusé d'échanger, ni refusé la consultation, mais comme cela est leur droit ils ont fait voter une résolution qui permet de disposer d'un délai minimum légal de transmission des documents avant le vote prévu dans le règlement intérieur du CHSCT. Les membres du CHSCT ont donc demandé dans leur résolution le report de la consultation au 24 avril afin de pouvoir notamment consulter l'ensemble des agents des 4 sites. La direction prend la responsabilité de la mise en place d'une organisation de travail pour laquelle le CHSCT n'a pas été consulté. Ce qui l'emporte c'est la volonté de reprise d'activité qui rapporte de l'argent, au mépris des conditions sanitaires en exposant encore plus les salariés au virus alors que d'autres organisations sont possibles.

LE MÉPRIS

Le gouvernement a annoncé une prime pour les fonctionnaires impliqués pendant la période d'état d'urgence sanitaire. Les enseignants qui ont gardé des enfants de soignants pendant la crise, les douaniers, les fonctionnaires de police, les surveillants pénitentiaires, les policiers municipaux, les éboueurs... et aussi les agents de la fonction publique vont bénéficier de cette prime, mais **pas les Postiers !**



Le gouvernement a aussi annoncé une prime pouvant aller jusqu'à 1000€ pour tous les salariés travaillant durant cette crise. Pour cette prime **La Poste refuse actuellement de la donner** en se justifiant du fait que tous les agents sont payés à 100% alors que certains ne travaillent que 3 jours et que la moyenne actuelle de travail effectif des postiers est de 28h. La Poste oublie que les postiers qu'ils soient guichetiers ou facteurs sont exposés tous les jours au virus et prennent des risques pour leur santé et leurs familles !

Méprisant

La CGT sera toujours présente pour défendre les droits et conditions de travail des salariés ! Si certains passent plus de temps à critiquer les actions de la CGT en oubliant même qu'un virus plane au dessus de leurs têtes, la CGT quant à elle à toujours défendu les agents de Savenay que ce soit collectivement ou individuellement et c'est bien tous soudés que nous avons réussi à obtenir sur nos revendications depuis des années. Ceux qui jouent le jeu de la division entre les collègues et la CGT jouent clairement le jeu de la direction ! Diviser pour mieux régner !

